

Rapport d'activité 2016

*Ensemble,
participons à la gestion de l'eau et à la valorisation du territoire*



Ruisseau de la Planche aux Moines à Saint-Pierre-Jés-Echaubrognes (79)



Chères et chers collègues,

Je vous invite à découvrir, dans ce rapport, l'activité du syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise pour l'année 2016, dans les domaines de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la réduction du risque d'inondation, la valorisation du patrimoine...

L'année a été ponctuée par quelques moments clés : la signature officielle des contrats territoriaux avec l'agence de l'eau Loire Bretagne, la signature officielle de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » avec les huit jardineries présentes à proximité de la Sanguèze, et l'organisation d'un séminaire « GEMAPI : quelle organisation demain sur le bassin de la Sèvre Nantaise ? » réunissant 130 participants.

L'année 2016 a aussi et surtout été marquée par un fort investissement sur les réflexions liées à la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), avec de nombreuses rencontres des Présidents et vice-Présidents des communautés de communes et communautés d'agglomération.

L'objectif de cette réflexion a été de définir l'organisation souhaitée à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise pour atteindre les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Nous ne partions pas de rien. Les acteurs du bassin de la Sèvre Nantaise se sont organisés dès les années 80 au travers de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN) et de l'Association de la Sèvre Nantaise et ses Affluents (ASNA). La réflexion GEMAPI doit maintenant être l'occasion d'optimiser notre organisation.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Jean-Paul Brégeon
Président de l'Établissement Public Territorial
du Bassin de la Sèvre Nantaise

2016

Sommaire

- 1** *2016 : quelques faits marquants*
 - Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise P 5
 - Le bassin versant : un faisceau de rivières
 - L'Établissement Public Territorial de Bassin : faisons connaissance
- 2** Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions P 8
 - Les principaux enjeux de la gestion de l'eau
 - Renouvellement de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise
 - Mise en oeuvre du SAGE Sèvre Nantaise
- 3** Les actions menées en 2016 P 11
 - Améliorer la qualité de l'eau
 - Réduire le risque d'inondation
 - Entretien et améliorer les milieux aquatiques
 - Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques
 - Organisation et mise en oeuvre - Volet amélioration de la connaissance et suivi de l'évolution du bassin versant
 - Organisation et mise en oeuvre - Volet information et communication
- 4** Vie et fonctionnement de la structure P 28
 - L'équipe de l'EPTB
 - Le budget

2016

Quelques faits marquants



26 février
Signature officielle de la Charte
"Jardiner au naturel, ça coule de source !"
> Clisson (44)



23 juin
Journée de formation et de sensibilisation
des élus du territoire ayant pour thème
"Comprendre les enjeux de la gestion des
cours d'eau"
> Clisson et Mouzillon (44)

4 juillet
Cérémonie de signature du contrat de
partenariat Agence de l'eau Loire-Bretagne
/ EPTB Sèvre Nantaise et des contrats
territoriaux "Maines, Moine-Sanguèze,
Longeron, aval Sèvre Nantaise"
> Clisson (44)



7 juillet
Journée "découverte" à destination des élus locaux ayant pour objectif d'informer
sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant
> Mauléon et Saint-Amand-sur-Sèvre (79), Saint-Mesmin et Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)

21 octobre
Séminaire "GEMAPI : Quelle
organisation demain sur le bassin
versant de la Sèvre Nantaise ?"
> La Tessoualle (49)



1

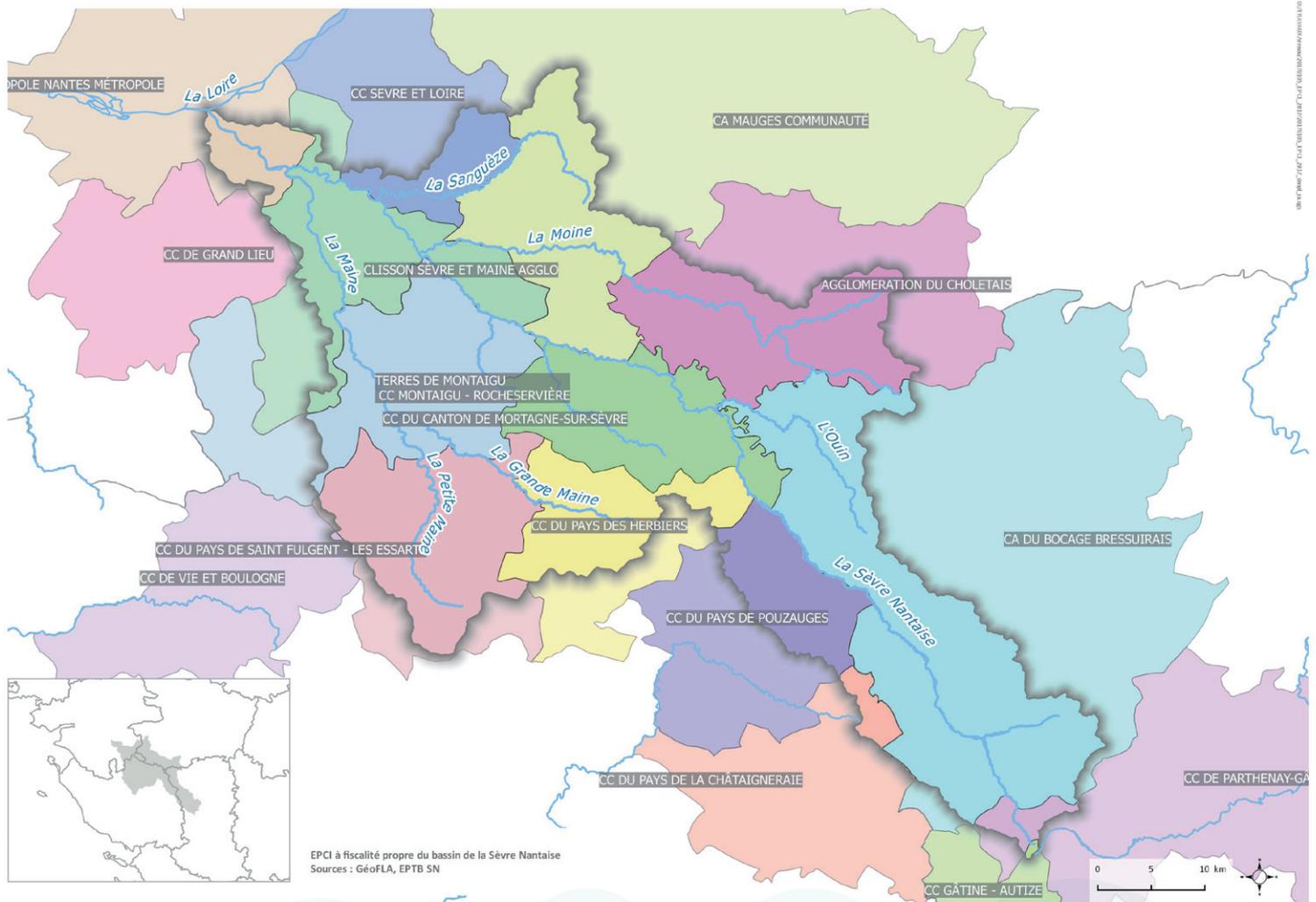
Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



Le bassin versant de la Sèvre Nantaise

Un faisceau de rivières

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire. La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine et les réseaux secondaires, portent à plus de 2 000 km le linéaire de rivières et ruisseaux du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 km² couvre 123 communes, réparties sur quatre départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée et deux régions administratives : les Pays de la Loire et la Nouvelle Aquitaine.



Chiffres clés

2 300 km
de cours d'eau

dont 314 km
de cours d'eau
principaux

1 SAGE

4 départements

2 régions

123
communes

16 établissements publics
de coopération intercommunale
suite aux fusions du 1^{er} janvier 2017

316 000
habitants

2 350 km²

Le Syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise : animateur de la stratégie liée à la gestion de l'eau

Faisons connaissance

L'EPTB Sèvre Nantaise, reconnu Établissement Public Territorial de Bassin, a été créé au 1^{er} janvier 2013. Il comprend les départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée ainsi que les collectivités gestionnaires de cours d'eau, notamment les syndicats de rivière.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) et le Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau de la région Ouest de Cholet (SIAEP ROC) adhèrent à l'EPTB.

Le périmètre d'action de l'EPTB correspond au périmètre du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

L'EPTB Sèvre Nantaise veille au maintien et au développement d'une cohérence de la gestion de l'eau du bassin versant. Des sources jusqu'à la confluence avec la Loire, il assure un rôle de coordination, d'animation,

d'information, de conseil pour l'ensemble des acteurs de l'eau, notamment les collectivités membres. Dans ce cadre, il co-construit des programmes d'actions avec ses partenaires.

Plus particulièrement, l'EPTB est chargé de :

- fédérer les acteurs du bassin versant,
- améliorer la qualité de la rivière,
- lutter contre les pollutions,
- entretenir et restaurer les milieux aquatiques,
- prévenir les inondations,
- valoriser le patrimoine,
- informer, sensibiliser et communiquer.

L'EPTB Sèvre Nantaise est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). À ce titre, il est chargé du secrétariat de la Commission Locale de l'Eau (CLE), de son animation et de la maîtrise d'ouvrage d'études pour accompagner la mise en œuvre du SAGE.

Etude sur la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MATPAM) crée la **compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**. D'autre part, la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) comporte des dispositions relatives aux régions, départements et intercommunalités, qui ont des incidences sur le rôle des collectivités.

Aussi, l'EPTB a engagé une réflexion visant à **renforcer son implication auprès des Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre en charge des politiques d'aménagement du territoire et de la nouvelle compétence GEMAPI, des syndicats de rivière existants qui sont maîtres d'ouvrage d'interventions sur les cours d'eau.**

L'étude sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant Sèvre Nantaise a pour objectif principal d'identifier les incidences juridiques, financières, techniques et organisationnelles de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. Sur la base d'un état des lieux précis, trois scénarios ont été proposés, en 2016, aux EPCI à fiscalité propre.

L'année 2017 sera consacrée à la **définition précise du scénario retenu pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2018.**

19
EPCI rencontrés
en 2016

130
participants
au séminaire
GEMAPI

2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions



Le SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise

Un véritable outil de développement durable

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sèvre Nantaise est un outil de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) composée d'élus, d'usagers et de représentants des services de l'Etat.

Le SAGE fixe des objectifs généraux et des orientations permettant de satisfaire aux principes d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Les principaux enjeux de la gestion de l'eau

Depuis le **7 avril 2015** et son approbation par arrêté préfectoral, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) révisé de la Sèvre Nantaise est entré dans sa phase de mise en œuvre.

Cet outil de planification de la gestion des eaux guide les actions des acteurs de l'eau sur le bassin versant.

Il vise plus particulièrement les enjeux et objectifs suivants :

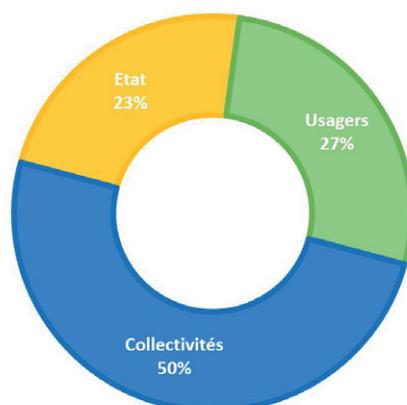
- . **Amélioration de la qualité de l'eau**
- . **Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle**
- . **Réduction du risque inondation**
- . **Amélioration de la qualité des milieux aquatiques**
- . **Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques**
- . **Organisation et mise en œuvre**

Renouvellement de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Sèvre Nantaise a été renouvelée en 2016 suite à la parution du nouvel arrêté de composition de la CLE du 30 juin 2016.

M. Dominique MAUDET a été réélu Président de la CLE le 12 juillet 2016. Le bureau de la CLE a été redésigné.

Rappel de la composition de la CLE (62 membres, 3 collèges) :



Composition CLE SAGE Sèvre Nantaise (62 membres)

Composition du bureau de la CLE :

- M. Jacky AUBINEAU, représentant l'association des maires des Deux-Sèvres
- M. Joël BARAUD, représentant l'association des maires de Loire-Atlantique
- Mme Marion BERTHOMMIER, représentant l'association des maires de Maine-et-Loire
- M. Joseph BRAUD, Fédération de la Vendée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- M. Jean-Paul BRIGEON, représentant l'association des maires du Maine-et-Loire
- M. Daniel BRENON, Ligue de Protection des Oiseaux de la Vendée
- M. Christophe BRETAUDEAU, Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
- M. Claude CESBRON, représentant l'association des maires de Loire-Atlantique
- M. Marc GENTAL, représentant la communauté d'agglomération du Choletais
- M. Dominique MAUDET, Syndicat de la Sèvre aux Menhirs roulants et de ses affluents
- M. Dominique MORIN, ligue régionale de Canoë-kayak des Pays de la Loire
- M. Claude ROY, représentant l'association des maires de la Vendée
- L'Agence de l'eau Loire Bretagne
- La DDTM Vendée (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
- La DREAL des Pays de la Loire (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)



La mise en oeuvre du SAGE

La mise en œuvre du nouveau SAGE Sèvre Nantaise se déploie au travers de contrats et outils de planification :

- les **Contrats Territoriaux (CT)** (période 2015-2019), outils de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, sur les sous-bassins versants : Longeron, aval de la Sèvre, Moine-Sanguèze et Maines. Le contrat du Longeron intègre un volet lié aux milieux aquatiques et un volet lié aux pollutions diffuses d'origine agricole. Les trois autres contrats ont été construits dans un premier temps autour du volet milieux aquatiques ;
- le **contrat de partenariat 2015-2019 entre l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'EPTB** encadre les actions déployées de manière globale sur tout le bassin de la Sèvre Nantaise et l'animation des actions ;
- le **Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV)** (2015-2017), outil de la

Région des Pays de la Loire ;

- le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**, (2012-2018) qui permet de mettre en œuvre des actions relatives à la prévention des inondations ;
- le **Projet Agro-Environnemental et Climatique**, qui encadre le déploiement des **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** sur le territoire du Longeron.

Afin d'aller plus loin dans la mise en œuvre du SAGE, la réflexion pour compléter les programmes d'actions sur les sous-bassins versants Moine Sanguèze, Maine et aval Sèvre a été engagée en 2016. Il s'agit notamment de renforcer le programme d'actions de restauration de la morphologie des cours d'eau et de prévoir un volet pollution diffuse.



La mise en oeuvre du SAGE



Outil de programmation	Contrats territoriaux (CT)	Contrat de Partenariat AELB - EPTB SN	Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV)	Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI)	Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)
Financé par	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)	AELB	Région Pays de la Loire	Etat	AELB, Europe (FEADER), Etat, Région (PdL)
Principaux thèmes	Pollutions diffuses agricoles, Milieux aquatiques	Qualité de l'eau, milieux aquatiques, valorisation, organisation et mise en oeuvre	Tous thèmes du SAGE	Inondations	Agriculture
Territoire	Longeron (amont Sèvre) / Aval Sèvre / Moine Et Sanguèze / Maines, Bultière / Ribou-Verdon, Rucette	Tout le bassin versant	Bassin versant, partie Pays de la Loire	Tout le bassin versant	Longeron (amont Sèvre)
Coordination	EPTB SN, Vendée Eau, ADC	EPTB SN	EPTB SN	EPTB SN	EPTB SN
Pilotage	1 comité de pilotage par territoire	Comité de pilotage		Comité de pilotage	Comité de pilotage
Maîtres d'ouvrage	Syndicats de rivière, EPCI, EPTB, Fédérations de pêche, Chambres d'agriculture, GAB, CUMA, CIVAM, CPIE...	EPTB SN	Syndicats de rivière, EPCI, communes, EPTB, Fédérations de pêche...	EPTB, Services de l'Etat	Exploitants agricoles
Exemples d'actions	Renaturation de cours d'eau, accompagnements individuels et collectifs d'agriculteurs, communication, continuité écologique, diagnostics d'exploitation, réduction de l'impact des plans d'eau...	Animation du SAGE, suivi de la qualité de l'eau, indicateurs biologiques, communication, référentiels communs, programme pédagogique...	Réduction de l'usage des pesticides, programme pédagogique, renaturation de cours d'eau, continuité écologique...	Pose de repères de crue, amélioration de l'anticipation des crues, information préventive, études sur le ruissellement...	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

+ actions hors contrats

Source : EPTB Sèvre Nantaise

Sigles du schéma : ADC : Agglomération du Choletais, AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne, CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, CPIE : Centre Permanent d'Initiative Pour l'Environnement, CUMA : Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole, EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale, EPTB SN : Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise, FEADER : Le Fonds européen agricole pour le développement rural, GAB : Groupement des Agriculteurs Biologiques, PdL : Région Pays de la Loire

3 Le actions menées en 2016



Les actions de 2016



Améliorer la qualité de l'eau

Réduire l'usage des pesticides pour la qualité de l'eau

Dans le cadre de la révision du SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise, la commission locale de l'eau a défini comme enjeu prioritaire l'amélioration de la qualité de l'eau. **La qualité des eaux vis-à-vis des pesticides demeure un enjeu important** sur le bassin versant. A ce titre, un **plan de réduction de l'usage des pesticides d'origine agricole et non agricole** a été défini. **Tous les usagers sont concernés : collectivités, agriculteurs, particuliers ou encore gestionnaires d'infrastructures de transport.**

Projet TrEauDo

Le projet TrEauDo (Traçage des rejets d'Eaux usées Domestiques dans les eaux de surface et les eaux souterraines) porté par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et GéoHyd a pour objectif de définir une méthodologie pour tracer la **présence d'eaux usées domestiques dans les eaux de surface et les eaux souterraines**. Ce projet se déroule sur 2015-2018.

L'EPTB Sèvre Nantaise est partenaire de ce projet, le bassin versant de la Sanguèze ayant été retenu comme un cas d'application concernant **les sources de contamination de l'AMPA* et du glyphosate**.

Charte de l'écojardinier de la Sèvre Nantaise

En 2016, l'EPTB Sèvre Nantaise a communiqué sur la charte de l'écojardinier afin de la faire connaître, de mobiliser les collectivités sur le lancement de cette action. Les collectivités ont sollicité l'EPTB pour les accompagner dans le lancement de l'action (recherche de subventions, méthodologie de lancement et d'animation, etc.).

Comme convenu dans la méthodologie établie, la CLÉ a validé le lancement de la charte pour plusieurs collectivités à savoir :

- Le Pallet (44),
- Monnières (44),
- Vallet (44),
- Saint-Mesmin (79),
- les communes du bassin de la Bultière (portage par le CPIE Sèvre et Bocage) (85),
- Sèvremoine (49).

RAPPEL SUR ...

Les outils de la charte présentés et validés par la commission locale de l'eau du SAGE Sèvre Nantaise



Charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !"

La charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » consiste à engager **les enseignes de ventes** de produits phytosanitaires (jardinerie, grandes surfaces de bricolage ayant un rayon jardin et les livres-services agricoles) dans **une démarche de conseils, de sensibilisation des jardiniers amateurs sur les risques liés à l'usage de pesticides et sur les alternatives possibles**. Au travers de la charte, les enseignes signataires s'engagent à encourager les alternatives aux traitements chimiques répondant au respect de l'environnement et de la santé publique.

Conformément au SAGE Sèvre Nantaise, l'EPTB a poursuivi en 2016 l'animation de cette charte sur le bassin versant de la Sanguèze en partenariat avec le CPIE Loire Anjou et UFC Que Choisir (Nantes) missionnés pour la réalisation des formations de vendeurs et des enquêtes client-mystère.

La signature officielle de la charte en présence des enseignes et des partenaires financiers et moraux a eu lieu le 26 février 2016. Un plan de communication a été mis en place tout au long de l'année pour informer le grand public de l'existence du dispositif et des enseignes signataires.

Huit magasins sont engagés en 2016 :

- Espace Emeraude - Clisson
- Jardin Décor - Gétigné
- Gamm Vert - Clisson
- Espace Terrena - Beaupréau-en-Mauges
- Bricomarché - Vallet
- Jean Jacques Macé - La Grièprière
- Gamm Vert - Vallet
- Ets Pohu - Saint-Germain-sur-Moine

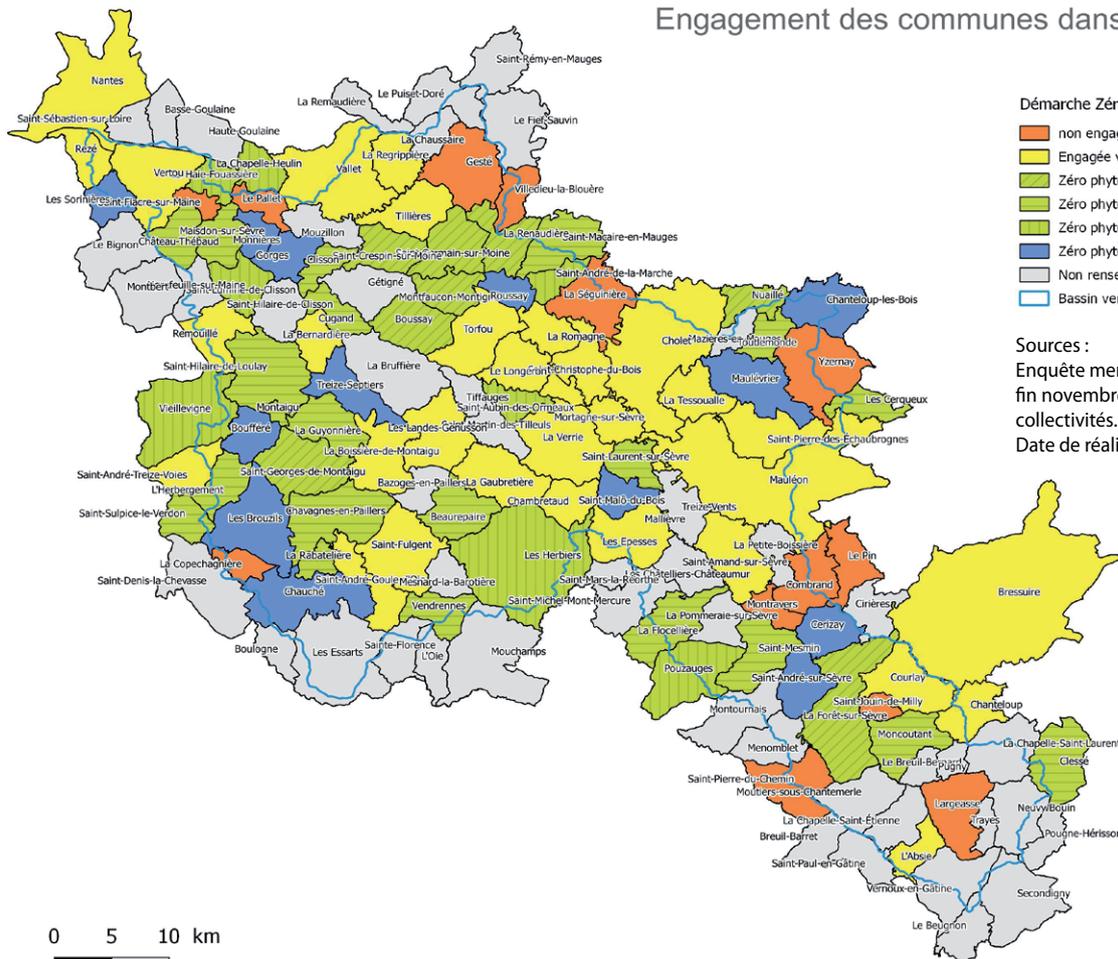


Animation en jardinerie

Enquête "Collectivités et Pesticides"

Conformément au SAGE, la réalisation d'une enquête sur les usages des pesticides en zones non agricoles a été lancée en décembre 2015. L'ensemble des résultats ont été analysés en 2016 et sont présentés sur le site internet du bassin de la Sèvre nantaise.

Engagement des communes dans l'objectif "zéro phyto"



Démarche Zéro Phyto (Communes) [143]

- non engagée vers zéro phyto [13]
- Engagée vers zéro phyto [31]
- Zéro phyto sauf cimetières [8]
- Zéro phyto sauf cimetières et terrains de sport [22]
- Zéro phyto sauf terrains de sport [8]
- Zéro phyto total [13]
- Non renseigné ou incomplet [48]
- Bassin versant de la Sèvre-Nantaise

Sources :

Enquête menée par l'EPTB Sèvre Nantaise de fin novembre 2015 à début 2016 auprès des collectivités.

Date de réalisation de la carte : 1^{er} juin 2016

Mise en oeuvre du programme d'actions pollutions diffuses sur le bassin du Longeron

Le contrat territorial du Longeron comporte un volet d'actions sur les pollutions diffuses d'origine agricole.

Actions individuelles

En 2016, **81 diagnostics individuels, 10 diagnostics individuels de conversion à la bio et 3 pré-diagnostics de conversion à la bio** ont été réalisés par sept maîtres d'ouvrage.

Le diagnostic individuel d'exploitation permet d'évaluer la situation initiale de l'exploitation d'un point de vue technique et économique. Compte tenu de l'enjeu que représentent les prairies sur ce territoire, une analyse fine de la conduite de l'élevage est menée, au regard du degré d'autonomie alimentaire. Ce diagnostic permet d'informer sur les possibilités d'évolution et d'identifier des pistes de travail autour de l'autonomie fourragère, de la valorisation des prairies, de la réduction de l'utilisation des pesticides et de la gestion des effluents d'élevage. Ces pistes sont formalisées dans un projet d'exploitation et pourront être approfondies dans le cadre de l'accompagnement individuel. Cet outil permet également d'orienter les agriculteurs intéressés par la contractualisation d'une MAEC.

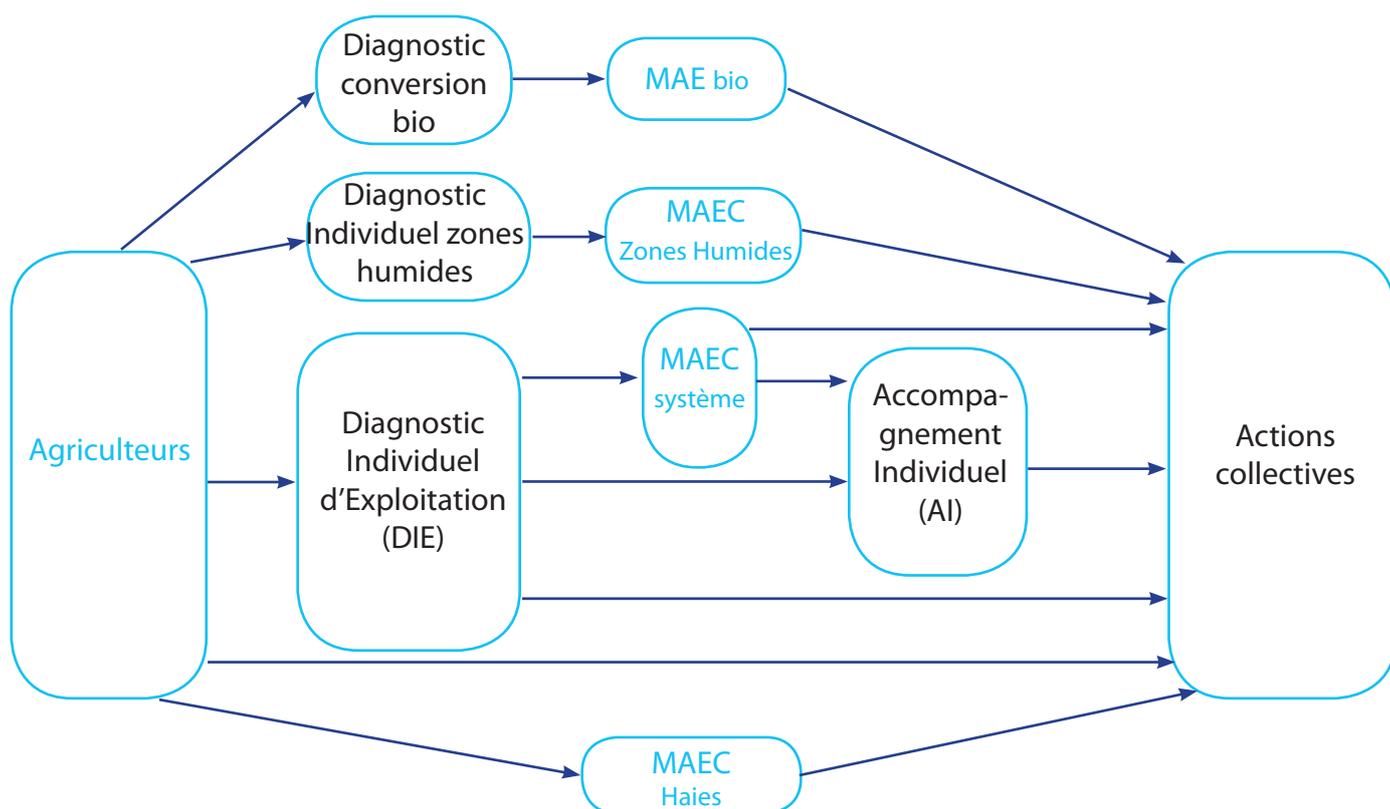
Actions collectives

Six actions collectives à l'attention des exploitants ont été réalisées :

- une journée de démonstration : « Plus d'agronomie pour plus d'économie » a été co-réalisée par le GRAPEA, le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée et l'Union des CUMA Pays de la Loire - Section Vendée (52 participants) ;
- deux journées sur la « Formation Pâturage tournant » par le CIVAM Haut Bocage (22 participants) ;
- une expérimentation de nouvelles pistes de gestion de la fumure et de réduction de risques de lessivage des éléments issus des effluents par le CIVAM du Haut Bocage (16 participants) ;
- une demi-journée d'information sur l'agriculture biologique par la Chambre d'agriculture de Vendée (7 participants) ;
- une journée de formation « Rallye-sol » organisée par Terrena sur l'agronomie (13 participants).



Journée de démonstration : "Plus d'agronomie pour plus d'économie" à La Pommeraiie-sur-Sèvre (85), juin 2016



Sensibilisation et communication

Le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée a effectué deux actions de sensibilisation en 2016 :

- une plaquette d'information sur la conversion à l'agriculture biologique,
- une journée « repas-banquet à la ferme ».

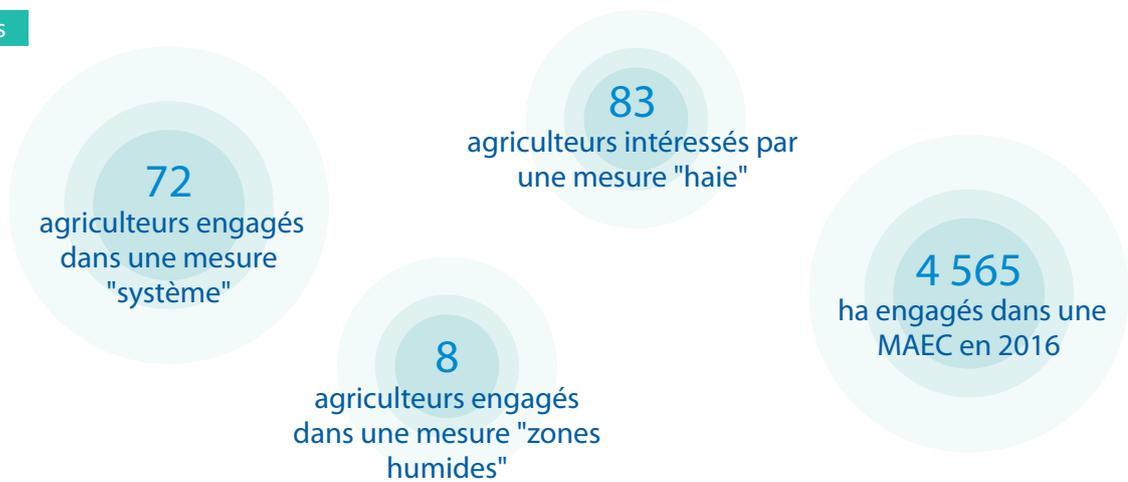
Une étude d'opportunité de développement de la bio a été lancée en 2016 par les Groupements des Agriculteurs biologiques.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

En 2016, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ont été déployées sur l'ensemble du bassin du Longeron.

Début février 2016, cinq **réunions d'informations** ont été organisées (133 exploitants agricoles présents). Les exploitants agricoles intéressés par le dispositif ont pu utiliser une **plateforme d'autodiagnostic** élaborée par l'EPTB, afin de connaître les MAEC auxquelles ils pouvaient prétendre.

Chiffres clés



L'ouverture des mesures "biodiversité" ayant été validée en fin de campagne, seuls quelques diagnostics ont pu être réalisés afin d'engager huit exploitants dans la mesure "Zones Humides".



La préservation du bocage est un enjeu fort du territoire.



Réduire le risque d'inondation

L'EPTB Sèvre Nantaise est la structure porteuse du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Il assure un rôle de coordination à l'échelle du bassin versant et réalise une partie des actions de ce programme.

Prolongation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

L'EPTB a constitué un dossier de demande de prolongation du PAPI actuel débuté en 2012. Ce dossier a été validé par les services de l'Etat. La prolongation du PAPI va permettre la mise en œuvre des dernières actions jusqu'en 2018.

Mise en place de nouveaux repères de crues

Afin de compléter le réseau de repères de crues posés lors du premier PAPI, l'EPTB Sèvre Nantaise a débuté la pose de nouveaux repères sur le bassin en 2015. **25 nouveaux repères** ainsi que des échelles de crues ont été posés courant décembre 2015.

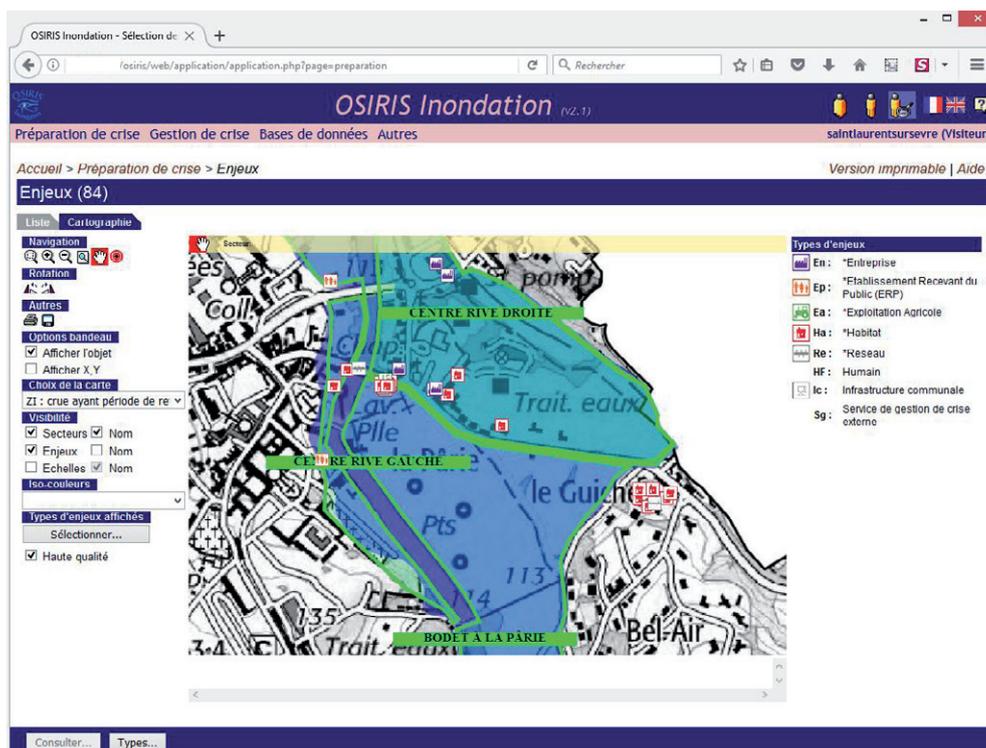
En 2016, l'EPTB Sèvre Nantaise a poursuivi le recensement de sites privilégiés pour la pose de nouveaux repères.

Le travail conjoint de l'EPTB Sèvre Nantaise avec les communes concernées a d'ores et déjà permis de déterminer cinq sites sur trois communes, choisis selon plusieurs critères : lieu public, fréquentation, public ciblé, proximité d'enjeux.

Le recensement et la pose de nouveaux repères doivent se poursuivre en 2017.



Repère de crue à Boussay (44)



Recensement des enjeux situés en zone inondable avec le logiciel Osiris Inondation

Accompagnement pour la réalisation du Plan Communal de Sauvergarde (PCS)

L'EPTB Sèvre Nantaise a poursuivi l'accompagnement des communes pour l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvergarde (PCS) volet inondation, via deux outils principaux :

- le guide méthodologique pour la réalisation du PCS,
- le logiciel Osiris Inondation.

Aujourd'hui, plusieurs communes travaillent à l'élaboration ou l'actualisation de leur PCS grâce au logiciel Osiris. **L'EPTB Sèvre Nantaise forme les communes à l'utilisation du logiciel puis les accompagne à chaque étape de construction du PCS.**

Les diagnostics de vulnérabilité des habitations situées en zone inondable

En 2016, l'EPTB a poursuivi l'action qui avait été commencée en 2014 avec la réalisation des diagnostics de vulnérabilité des habitations situées en zone inondable sur 26 communes du bassin versant. Le travail de l'EPTB Sèvre Nantaise se concentre sur le **sous-bassin de la Moine** doté d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé le 8 octobre 2008 et contenant des mesures obligatoires de réduction de la vulnérabilité du bâti existant qui ouvre le financement de mesures spécifiques par le Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (ou Fond Barrière) aux particuliers et entreprises concernés.

19 habitations privées et un commerce de proximité ont fait l'objet d'un diagnostic individuel réalisé par l'EPTB Sèvre Nantaise.

L'EPTB Sèvre Nantaise a également réalisé un recensement exhaustif des enjeux concernés par les risques d'inondation sur le bassin versant de la Moine et pour lesquels des diagnostics individuels seront proposés par la suite.

Outil collaboratif de suivi des niveaux d'eau en cas de crue à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise

En 2016, l'EPTB a développé un **outil web collaboratif pour le suivi des niveaux d'eau en cas de crue sur les principaux cours d'eau du bassin versant de la Sèvre Nantaise**. Cet outil destiné aux collectivités doit désormais être testé par celles-ci afin de finaliser son développement et le lancer de manière officielle en 2017.

Cet outil d'aide à la décision doit permettre aux collectivités d'anticiper la gestion de crise en cas de crue. **Il complète notamment l'information délivrée par les services de l'Etat via le site national Vigicrues**. En plus de l'information, il aborde deux volets supplémentaires :

- la contribution des collectivités par la réalisation de relevés à une échelle de crue locale,
- la notification des utilisateurs en cas de dépassement d'un seuil à une station choisie au préalable.

The screenshot shows the 'Niveaux' web application interface. On the left is a map of the Sèvre Nantaise basin with various monitoring points marked. On the right is a table titled 'Points de suivi' with the following data:

Point	Type de point	Dernière valeur
<input checked="" type="checkbox"/> Station test		4,8 m à 14:35 le 10/04/2017
<input type="checkbox"/> Cerizay		0 mm à 09:00 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Bruffière		0 mm à 11:00 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Grande Maine à Saint-Fulgent [Plessis des Landes]		0,68 m à 06:10 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Loire à Nantes		5,36 m à 11:00 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Maine à Remouillé		1 m à 06:00 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Moine à Cholet [Pont RN 249]		0,40 m à 10:00 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Moine à Clisson		0 m à 10:00 le 18/05/2017
<input type="checkbox"/> La Moine à Roussay [Clopin]		1,02 m

Interface principale de l'outil collaboratif de suivi des niveaux d'eau



Entretien et améliorer les milieux aquatiques

Les actions de restauration de l'état physique des cours d'eau du bassin versant de la Sèvre Nantaise participent à l'atteinte du bon état des eaux. Elles sont portées par les structures compétentes en matière de gestion des cours d'eau : la Communauté d'agglomération du Bocage Bessuirais (CA2B), SEVRAVAL, le Syndicat mixte du bassin des Maines Vendéennes, le Syndicat de la Sèvre aux Menhirs Roulants et ses affluents, le Syndicat des Vallées de la Moine et de la Sanguèze et le Syndicat des Sources.

L'EPTB accompagne ces structures avec l'appui de son ingénierie et la prise en charge de certaines études et suivis.



Débardage à cheval sur la Moine

Interventions sur les berges et la ripisylve

Des travaux de restauration de la ripisylve ont été mis en œuvre en 2016 principalement sur les bassins de la Moine, de la Sanguèze et de la Sèvre Nantaise. Sur la Moine à Cholet (49), la Fardellerie (49), le Blanc (85), la Crème (85) ou encore la Sèvre Nantaise à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), ainsi que sur les ruisseaux à potentiel salmonicole vendéens, des travaux de mise en défend, ont été réalisés afin d'empêcher le piétinement des berges et la divagation des bétails dans le cours d'eau.

Les plantes envahissantes aquatiques (jussie principalement) et terrestres (renouée du Japon) ont fait l'objet d'intervention d'arrachage sur la Sèvre Nantaise aval et Sèvre moyenne, l'Ouin et les Maines.

Une action de veille sur la présence de la crassule de Helms et une intervention sur un foyer source ont été réalisées en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire.



Bassin totalement colonisé par la crassule

Interventions sur le lit mineur

En 2016, des travaux de renaturation ont eu lieu sur la Petite Maine sur le secteur du Sacré Cœur à Chavagnes-en-Paillers (85) en lien avec les travaux relatifs à la continuité réalisés précédemment sur ce même secteur.

Sur l'espace naturel sensible des Renaudières, à Saint-Fulgent (85), dans le cadre du contrat territorial des Maines, le Conseil départemental de la Vendée a procédé à la renaturation de 800 mètres d'un cours d'eau recalibré et rectifié et à la déconnexion d'un plan d'eau sur cours d'eau.

Sur le bassin de la Sanguèze, des reprises de recharges en granulats ont été réalisées sur la Braudière aval (44). Le lit de la Braudière a par ailleurs été restauré au droit d'un contournement d'étang auparavant sur cours d'eau.

Le lit du ruisseau de la Chauvelière à Saint-Marsault (79) sur le secteur de la Sèvre amont a été totalement restauré dans le cadre de l'action d'effacement d'un seuil situé en aval immédiat. La Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) a engagé, en 2016, l'étude de faisabilité pour la restauration du ruisseau des Sorlières (79).



Renaturation du ruisseau de Saint-Marsault (79)

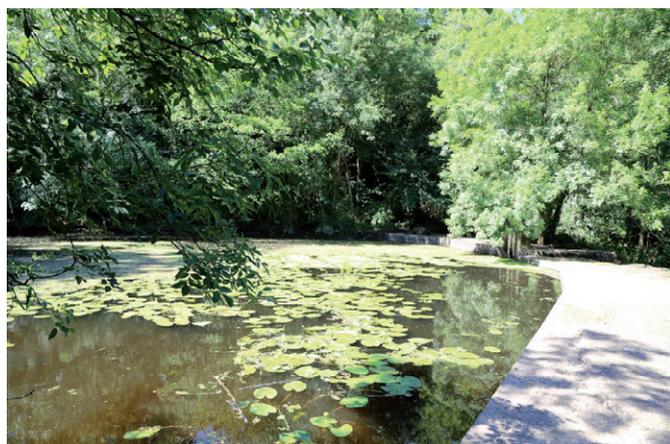
Restauration de la continuité écologique

En 2016, les études de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique ont concerné plusieurs sites :

- l'étude de réduction de l'impact des **ouvrages de Buchet à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**, portée par le Syndicat de la Sèvre aux Menhirs Roulants et de ses affluents, s'est poursuivie ;
- l'étude pour la réhabilitation du **site de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**, portée par l'EPTB, a été finalisée. Les acteurs locaux disposent ainsi d'orientations de gestion du site visant la valorisation de l'ancien moulin et le contournement de l'ouvrage ;
- l'étude pour la **restauration de la continuité écologique pour trois ouvrages de la Moine** : la Garenne Valentin à Clisson et Gétigné (44), le Moulin Cassé à Gétigné et Saint-Crespin-sur-Moine (49) et le Pont de Moine à Montfaucon-Montigné (49), portée par le Syndicat des Vallées de la Moine et de la Sanguèze, a été finalisée ;
- sur le bassin des **Maines**, c'est d'abord le site de la **Berthe Landière à Chauché (85)** sur la Petite Maine, portée par le Syndicat mixte du Bassin des Maines Vendéennes, qui a fait l'objet d'une étude dont les scénarii d'évolution du site ont été définis. Des travaux ont partiellement débuté (intervention sur le bief amont), l'essentiel sera réalisé en 2017 ;
- une importante **étude concernant six ouvrages situés de part et d'autre de la confluence de la Petite Maine et de la Grande Maine** (communes de Saint-Georges de Montaigu et de Montaigu, 85), portée par le Syndicat mixte du Bassin des Maines Vendéennes, a été lancée en 2016 ;
- l'étude portant sur l'ouvrage situé sur le site de **la Limouzinière (85)**, portée par le Syndicat mixte du Bassin des Maines Vendéennes, a débuté en 2016 ;
- sur le secteur de la **Sèvre amont**, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) porte l'étude de restauration de la continuité sur l'ouvrage du **Moulin Neuf à Saint-Jouin-de-Milly (79)**. L'objectif de cette étude est de concilier les enjeux écologiques et les usages en rétablissant la continuité écologique ainsi qu'en respectant le patrimoine molinologique ;
- le Syndicat des Sources de la Sèvre Nantaise porte une étude sur le **plan d'eau du Grand Moulin à Vernoux-en-Gatine (79)**.



Ouvrage sur le site de la Berthe Landière à Chauché (85)



Ouvrage sur le site de la Limouzinière à Saint-Georges-de-Montaigu (85)

Restauration du lit majeur

L'étude de restauration de **zone humide de la Loubrie (79)** a été engagée en 2016 par la CA2B. Cette zone comprend un bras de la Sèvre Nantaise qui s'étend sur près de 1200 mètres. L'étude vise la restauration de ce bras, des parcelles adjacentes et sa reconnexion avec la Sèvre.

Un suivi de l'évolution de la faune et de la flore des **zones humides restaurées à Mauléon (79)** suite aux effacements des clapets a été engagé par la CA2B en 2016.

Indicateurs biologiques

L'EPTB a pris en charge le **suivi de la qualité biologique (IPR et IBG) de 17 stations**. Ces mesures ont pour certaines visé l'amélioration de la connaissance sur la qualité des cours d'eau, permettant ainsi d'alimenter des études en cours (études de restauration de la continuité écologique ou du lit mineur). Certains sites ont fait l'objet d'un suivi après travaux sur l'Ouin à la Mignauderie et à Saint-Jouin-de-Milly (79), suite aux effacements des clapets de Mauléon. Ces mesures ont montré une **évolution très favorable de la qualité biologique du cours d'eau**, avec le retour d'espèces piscicoles comme le chabot dont la présence est révélatrice d'une bonne qualité des habitats, et la présence de macroinvertébrés qui sont sensibles à la pollution des eaux.



Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Moulins et usines en bord de Sèvre Nantaise sont les témoins de la vie passée de la rivière. Afin de réaliser des projets sur les cours d'eau pour restaurer la continuité écologique et/ou valoriser un site hydraulique, il est nécessaire d'étudier cet héritage pour mieux connaître la vie de la rivière et sa gestion passée.

Mise en mémoire

Inventaire et histoire des sites

Les **143 moulins et usines hydrauliques** ont fait l'objet d'un inventaire et d'une étude historique. Pour chaque site, des recherches, des collectes de documents, des contacts avec les propriétaires sont effectués.

Afin de conserver l'histoire des moulins, **des fiches d'identité ont été rédigées** avec la participation de partenaires (associations, propriétaires...) membres des « groupes de travail Histoire ». Les fiches d'identité sont disponibles sur l'Extranet "Pages Moulins".

En 2016, des informations sur le statut juridique des ouvrages hydrauliques des petits cours d'eau du bassin versant de la Sèvre Nantaise (Crême, Vendrenneau, Sevreau, Aiguefou...) ont été recherchées aux archives départementales. Une vingtaine de règlements d'eau ont ainsi été collectés.



RAPPEL SUR ...

Les outils numériques sur le patrimoine hydraulique

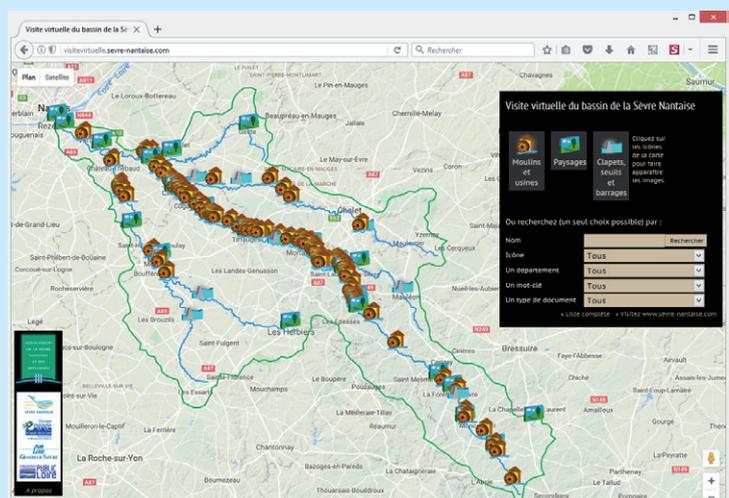
L'Extranet « Page Moulins » est un accès privilégié pour les partenaires de l'EPTB aux fiches moulins, cartes, récits de témoignages... à partir du site internet : www.sevre-nantaise.com

Une base de données « Moulins » est en cours de construction pour rassembler toutes les données sur ce patrimoine et leurs documents associés (photos, cartes, cartes postales anciennes, archives...).

Pour les curieux ou les passionnés de l'histoire de la Sèvre Nantaise, les historiques des moulins à eau agrémentés d'iconographies anciennes ou actuelles sont accessibles sur la visite virtuelle de notre site internet : www.sevre-nantaise.com



Visite virtuelle sur le site www.sevre-nantaise.com





Quelques témoins se souviennent...

Collecte de la mémoire orale et inventaire d'objets

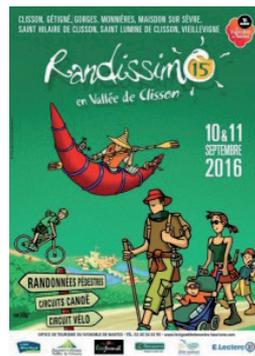
L'année 2016 est consacrée à la mise en page du récit de dix témoins de l'usine Feutre de l'Ouest sur le site d'Hucheloup à Cugand (85) pour une parution en 2017.

Depuis 2009, 34 personnes ont été interviewées, représentant au total 278 heures d'enregistrement. Les objets (machines et outils) de Gervaux (Loire-Atlantique), Nid d'Oie (Loire-Atlantique), Fleuriais (Vendée), Moulin Neuf (Deux-Sèvres) ont été inventoriés.

Valorisation des moulins et usines de la Sèvre Nantaise

Participation à différents évènements

- **Juin 2016** : visites commentées au Moulin de Nid d'Oie à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (**76 visiteurs**)
- **Septembre 2016** : visites commentées au Moulin de Nid d'Oie, à l'occasion de RandissimO organisé par l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes (**76 visiteurs**)
- **Juillet à Septembre 2016** : accueil au Moulin de Nid d'Oie de l'exposition Les Ondes du Passé organisée par le collectif Etrange Miroir (**1 578 visiteurs**)
- **Septembre 2016** : Journées Européennes du Patrimoine à Nid d'Oie : visites commentées au Moulin de Nid d'Oie (158 visiteurs) et visites de l'exposition Les Ondes du Passé du collectif Etrange Miroir (**494 visiteurs**)



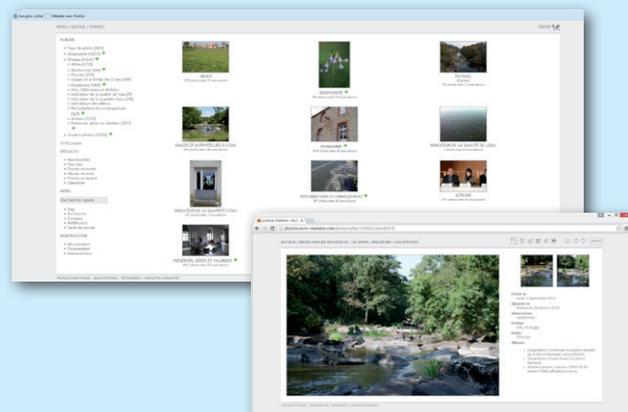
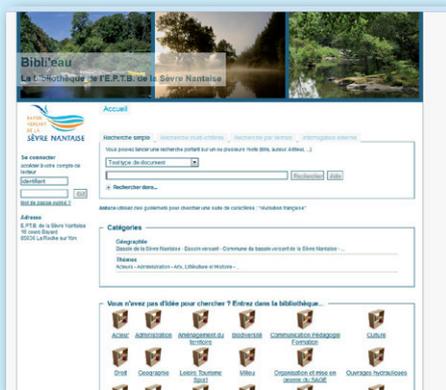
ZOOM SUR ...

La photothèque et la documentation de l'EPTB Sèvre Nantaise

L'alimentation de la base documentaire de l'EPTB Sèvre Nantaise, regroupant toutes les ressources papier et numérique autour de l'eau et du bassin versant. Cette bibliothèque comptabilise près de 750 documents.

La photothèque de l'EPTB Sèvre Nantaise continue à être alimentée de prises de vues du territoire du bassin versant de la Sèvre Nantaise et d'actions menées par l'EPTB. Cette base de données répertorie plus de 15 000 photographies.

La photothèque et la base documentaire seront accessibles au public prochainement sur le site www.sevre-nantaise.com



La base documentaire et la photothèque sont construits sur la base de logiciels libres accessibles à toute l'équipe via internet et adaptés aux besoins de l'EPTB



Organisation et mise en oeuvre - Volet amélioration de la connaissance et suivi de l'évolution du bassin versant

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et de son rôle d'observatoire, l'EPTB collecte en continu les données utiles à la compréhension du fonctionnement du bassin versant et au suivi de son évolution.

L'évolution du tracé des cours d'eau

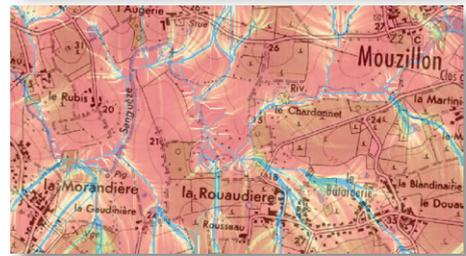
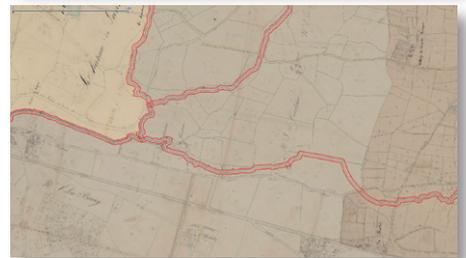
Courant 2016, divers travaux ont été menés afin de constituer **une bibliothèque de tracés des cours d'eau du bassin**. Une partie de ce travail a été menée dans le cadre du stage de Colin MOREAU (MASTER 2 SIG Université de Nantes).

Cette démarche vise à répondre à la disposition 45-1 du SAGE dont l'objectif est la mise en évidence de l'évolution du réseau hydrographique.

Ces tracés ont été constitués à partir de diverses sources :

- Cadastre Napoléonien (1810-1834),
- SCAN 25 IGN des années 1970 et 1980 : traçage automatique des cours d'eau à partir de cartes au format « image »,
- RGE ALTI : calculs d'écoulements théoriques à partir du relief,
- et aussi BD CARTHAGE 2014, Cadastre actuel PCI, BDTPO IG...

Des échanges ont également eu lieu avec les services de l'Etat pour mobiliser ces connaissances dans le cadre des **inventaires des cours d'eau**.



Cartographie des cours d'eau

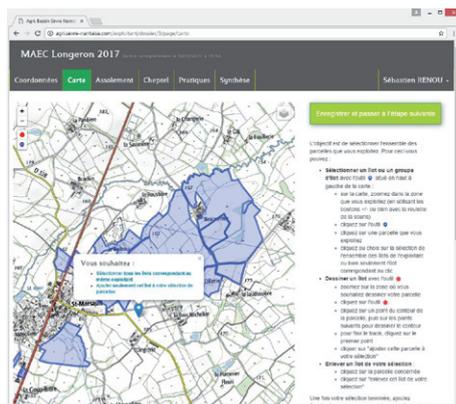
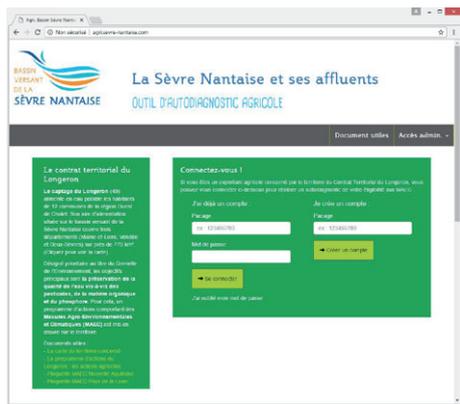
Un outil d'autodiagnostic pour l'éligibilité aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

L'éligibilité des exploitants agricoles aux MAEC repose sur une série de critères prenant en compte notamment la localisation du parcellaire, l'assolement et le cheptel des exploitations.

Pour faciliter le recueil et l'analyse de ces données, l'EPTB a conçu **un outil accessible sur internet permettant à chaque exploitant de renseigner ces informations** et de connaître en temps réel les MAEC auxquelles il peut prétendre.

Les choix des exploitants sont ensuite enregistrés et analysés par le comité de pilotage MAEC afin d'organiser la mise en œuvre des mesures.

150
exploitants
ont utilisé l'outil
d'autodiagnostic pour la
campagne MAEC 2016

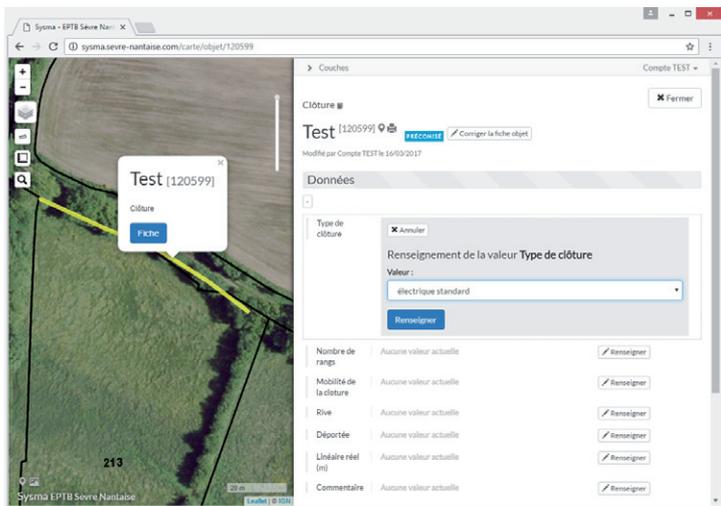


Outil d'autodiagnostic MAEC : inscription, saisie du parcellaire et calcul automatique de l'éligibilité

Une nouvelle version de Sysma (Système de suivi des milieux aquatiques)

Sysma est un outil informatique dédié au **recueil des données sur les milieux aquatiques**. Conçu en interne en 2011, Sysma est utilisé quotidiennement par l'équipe de l'EPTB pour décrire l'état des cours d'eau, recenser les travaux, établir des bilans, constituer des indicateurs... Il facilite la construction et la mise en œuvre des programmes de restauration des milieux aquatiques sur le bassin de la Sèvre Nantaise.

Le développement de cette **nouvelle version** a permis de consolider la base de données et d'améliorer l'ergonomie de l'outil. Des liens sont réalisés avec les autres outils de l'EPTB, notamment le SIG (affichage des couches Sysma dans QGIS), la photothèque (visualisation des photos géolocalisées) et l'interface Programme d'Actions (constitution de fiches bilans des travaux en lien avec les demandes de subvention).



Saisie d'une clôture dans Sysma

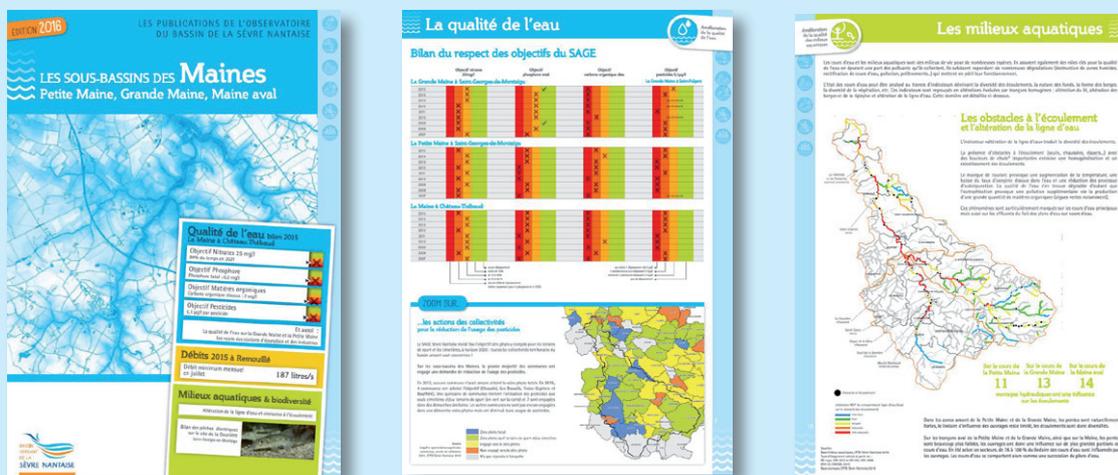
Une publication de l'observatoire dédiée aux sous-bassins des Maines

Après les bassins de la Sèvre amont et de la Sanguèze, cette nouvelle publication présente une sélection d'indicateurs et compare les dernières données disponibles aux objectifs du SAGE sur les sous-bassins des Maines.

Les publications de l'observatoire sont déclinées par sous-bassin afin d'apporter une information locale aux élus et à leurs services mais aussi au grand public intéressé par l'état des cours d'eau de leur commune.

Cette édition 2016 présente notamment :

- un bilan du suivi de la qualité de l'eau: nitrates, phosphore, matières organiques et pesticides,
- une cartographie bilan des rejets de phosphore par les stations d'épuration et les industries,
- un bilan des actions des communes pour la réduction de l'usage des pesticides,
- un bilan des pluies et des débits,
- une cartographie des obstacles à l'écoulement (ouvrages hydrauliques) et de l'altération de la ligne d'eau,
- un bilan des pêches électriques,
- l'avancée des diagnostics environnementaux.



Extrait de la publication de l'observatoire relative aux sous-bassins des Maines



Organisation et mise en oeuvre - Volet information et communication

Un programme pédagogique pour sensibiliser le jeune public

L'EPTB Sèvre Nantaise propose un programme pédagogique sur l'eau et les milieux aquatiques depuis six années scolaires. C'est bien pour répondre à une volonté de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise « Former et sensibiliser » que ce projet est mis en oeuvre sur le territoire.

L'action a pour objectif de sensibiliser les enfants au respect de notre patrimoine commun : l'eau.

Les thèmes du programme pédagogique :

- le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- les usages et activités sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- la continuité écologique : le déplacement des poissons et des sédiments,
- les milieux naturels : les zones humides et les haies,
- la biodiversité dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- le jardin au naturel : ça coule de source !
NOUVEAUTE

Quelques indicateurs depuis le lancement du programme



Documents et outils pédagogiques à la disposition des enseignants

- un **document d'information**,
 - le **projet éducatif** sous la forme de trois livrets enseignants (un par niveau scolaire),
 - une **maquette interactive** du bassin versant,
 - des **fiches d'exercices** et de questions pour l'élève en lien avec les activités proposées dans les livrets enseignants,
 - des **diaporamas** de photographies, schémas, illustrations et cartes,
 - un **annuaire des structures d'éducation à l'environnement** pouvant intervenir en classe ou sur le bassin versant,
 - la **liste des établissements** inscrits au programme pédagogique pour mettre en place les échanges amont/aval,
 - une liste non exhaustive des structures travaillant sur les thèmes liés à l'eau et aux milieux aquatiques sur le bassin versant.
- Ces documents sont accessibles depuis un extranet pédagogie pour les enseignants, structures d'éducation à l'environnement, inspections académiques et directions diocésaines...

Une nouvelle édition et un nouveau thème

Le document d'information, les projets éducatifs et les fiches d'exercices pour les cycles 2, 3 et 4 ont été réédités en 2016 afin de **prendre en compte les réformes de l'Education nationale** (niveaux scolaires, programmes scolaires, réforme des collèges...).

En complément des actions mises en oeuvre dans le cadre de la charte de l'éco-jardinier, un **nouveau thème lié aux bonnes pratiques de jardinage et à la non-utilisation des pesticides** pour préserver la qualité de l'eau, la biodiversité et la santé de tous a été intégré au programme pédagogique pour les collégiens et les primaires.



Documents du programme pédagogique à la disposition des enseignants

ZOOM SUR ...

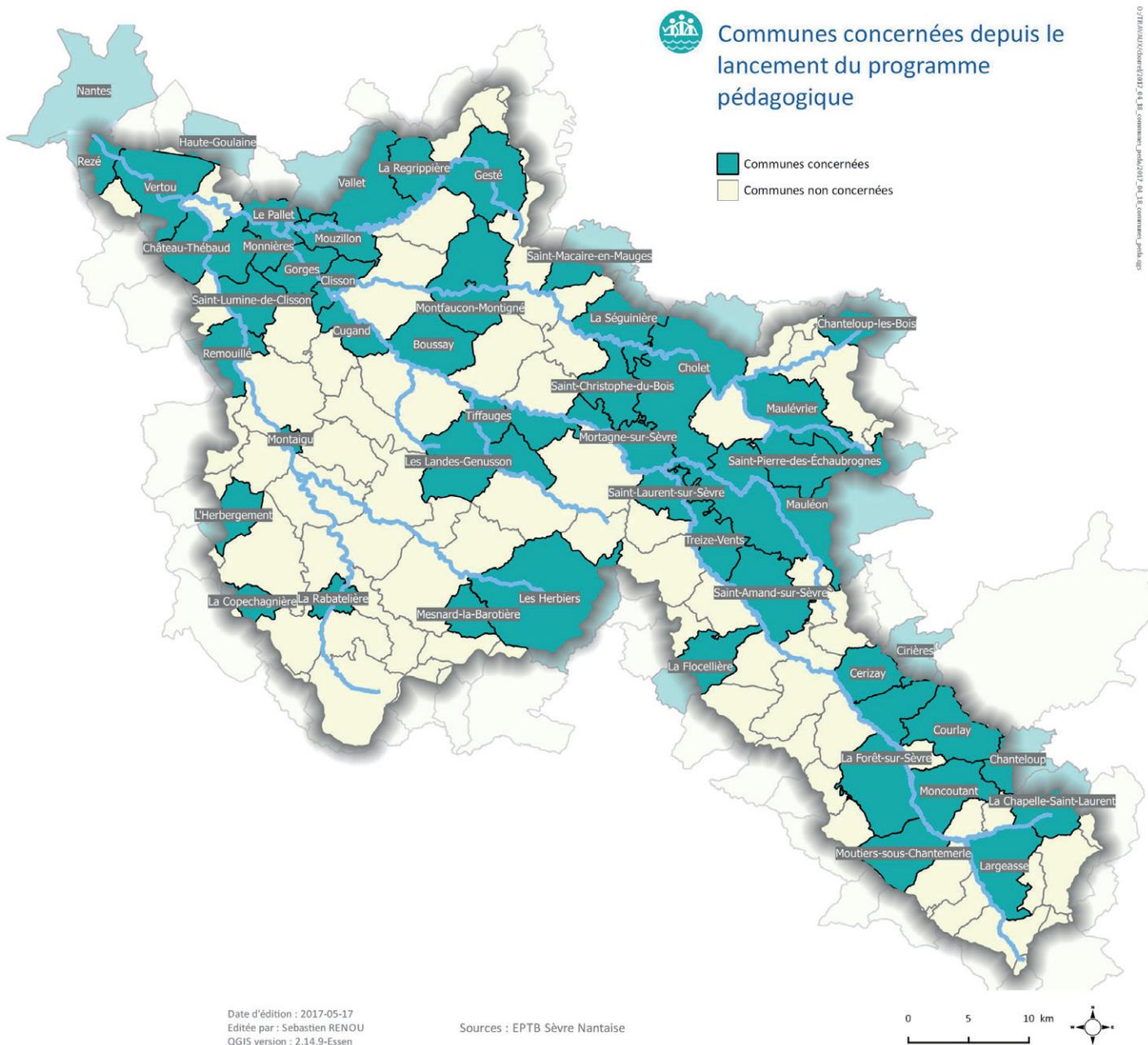
Explications aux élèves des actions effectuées dans leur rivière



Les collégiens prospectent la Sèvre Nantaise

En 2016, les sorties pédagogiques sur les lieux d'actions sur cours d'eau ont été renouvelées :

- Animation autour du ruisseau de la Logne à **Vallet (44)** avec trois classes de CE2 de l'école Paul Eluard de Vallet (bassin versant de la Sanguèze, impact des ouvrages sur la continuité écologique, circulation des poissons...).
- Randonnée inventaire de la biodiversité de la Sèvre noire à **Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)** avec six classes du collège Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre.



Informer et sensibiliser afin de mieux préserver le cours d'eau

L'objectif est d'informer et de sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse et à la fragilité du bassin versant. Les actions exemplaires menées à l'échelle du bassin sont valorisées.

Le site internet www.sevre-nantaise.com

Le site internet www.sevre-nantaise.com a comme objectif de présenter le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les cours d'eau et la biodiversité. Les contenus sont renseignés par l'EPTB Sèvre Nantaise et les syndicats de rivière.

Ce site est régulièrement mis à jour grâce, notamment, aux différentes brèves liées à l'actualité. La fréquentation du site internet est stable, plus de 30 000 visites en 2016 et plus de 84 000 pages vues ont été dénombrées.

En 2016, une réflexion sur la refonte du site internet a été engagée pour disposer début 2017 d'une nouvelle version mise en cohérence avec les thèmes du SAGE et rendue plus accessible.



Fiches retours d'expérience et thématiques

L'EPTB Sèvre Nantaise travaille sur des thèmes particuliers dans le domaine de la gestion de la ressource en eau. Ces sujets sont parfois techniques et suscitent des interrogations de la part des agents et élus des collectivités locales. C'est pourquoi l'EPTB réalise des fiches thématiques et retours d'expérience pédagogiques, qui servent de support d'informations. Ces fiches apportent une information complémentaire sur les fondamentaux de la gestion de la ressource en eau dans le but non seulement d'informer mais aussi de sensibiliser et d'inciter les acteurs du bassin versant à agir. Ces fiches peuvent porter également sur des actions.

En 2016, la fiche thématique intitulée « **Redonner vie aux cours d'eau pour atteindre le bon état des rivières** » a été éditée et diffusée au sein des communes, établissements intercommunaux, syndicats de rivière concernés.

Fiche thématique "Redonner vie aux cours d'eau pour atteindre le bon état des rivières"

Temps forts d'information et formation des acteurs

Journée de formation et de sensibilisation "Comprendre les enjeux de la gestion des cours d'eau" du jeudi 23 juin 2016

Afin de mieux comprendre les enjeux liés au fonctionnement des cours d'eau et à leur restauration, l'EPTB Sèvre Nantaise a organisé une formation à destination des élus du territoire du bassin versant de la Sèvre nantaise.

35 élus ont participé à cette journée de formation animée par le CPIE Val de Gartempe.

La matinée était réservée à l'apport théorique. L'après-midi, une visite de différents sites de la Sanguèze à Mouzillon a permis d'illustrer les solutions d'aménagement et de gestion fonctionnelle au regard de la continuité écologique.



Visite des travaux de restauration de la Sanguèze à Mouzillon (44) lors de la formation sur l'hydromorphologie

Journée des élus du jeudi 7 juillet 2016

Cette journée permet à l'EPTB d'informer les élus sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant. Sont invités les élus des 123 communes, les intercommunalités et les syndicats de rivière.

Cette journée est basée sur :

- la découverte de sites qui ont fait l'objet de travaux et sur lesquels nous avons un retour d'expérience,
- l'apport de connaissances sur la manière d'aborder le sujet, comment se positionner par rapport à une demande ou un problème,
- des réponses pratiques sur des démarches : solutions, retours d'expérience, appuis techniques et aides financières.

En 2016, la journée des élus s'est déroulée sur le secteur de la Sèvre Nantaise et de l'Ouin.

Les thèmes abordés ont été :

- **les alternatives aux pesticides** : comment réduire les pesticides dans sa commune ? l'exemple de mise en place de la charte de l'éco-jardinier permettant à chaque habitant du bassin versant de s'engager en devenant éco-jardinier. Commune de **Saint-Mesmin (85)**,
- **l'agriculture** : accompagnement d'un agriculteur dans un système nécessitant moins d'intrants (engrais et pesticides...) dans le cadre des Mesures Agricoles Environnementales. Retour d'expérience sur les pratiques agricoles mise en œuvre pour répondre aux enjeux de qualité de l'eau. Commune de **Saint-Amand-sur-Sèvre (79)**,
- **la restauration de l'Ouin** : « Je vis mieux près de l'Ouin » découverte du site de la Mignauderie qui a fait l'objet d'une action de renaturation du lit et des berges et de la suppression de trois clapets. Commune de **Mauléon (79)**,
- **la prévention des inondations** : retour d'expérience sur la pose des repères de crue, la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et les diagnostics de vulnérabilité. Commune de **Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**.



Visite du parc de la Mignauderie à Mauléon (79) lors de la journée des élus

4 Vie et fonctionnement de la structure



4 L'équipe de l'EPTB



En mai 2017, l'équipe de l'EPTB se compose de la manière suivante :

Présidence

- Jean-Paul Brégeon (11)

Direction

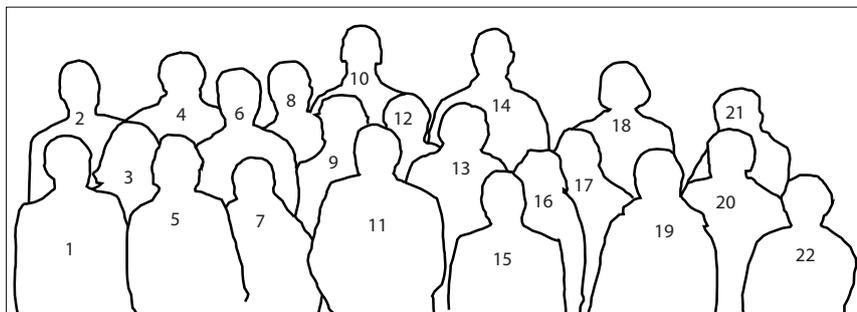
- Astrid Gadet, directrice et animatrice du SAGE du Bassin de la Sèvre Nantaise (1)

Pôle Administration générale et Communication

- Annabel Dreillard, responsable de pôle (absente sur la photo)
- Sylvie Boidron, assistante administrative (18)
- Claudine Borrel, chargée de mission patrimoine et coordinatrice pédagogique (3)
- Émilie Douet, assistante administrative (5)
- Valérie Dron, chargée de gestion financière et administrative (22)
- Hélène Messenger, chargée de gestion administrative et assistante communication (12)
- Frédérique Minguet, assistante ressources humaines et marchés publics (9)
- Martine Rousseau, chargée de gestion financière (13)

Pôle Analyse territoriale et Systèmes d'information

- Sébastien Renou, responsable de pôle (4)
- A. Rivière, chargé de mission observatoire (6)



Pôle Actions territoriales

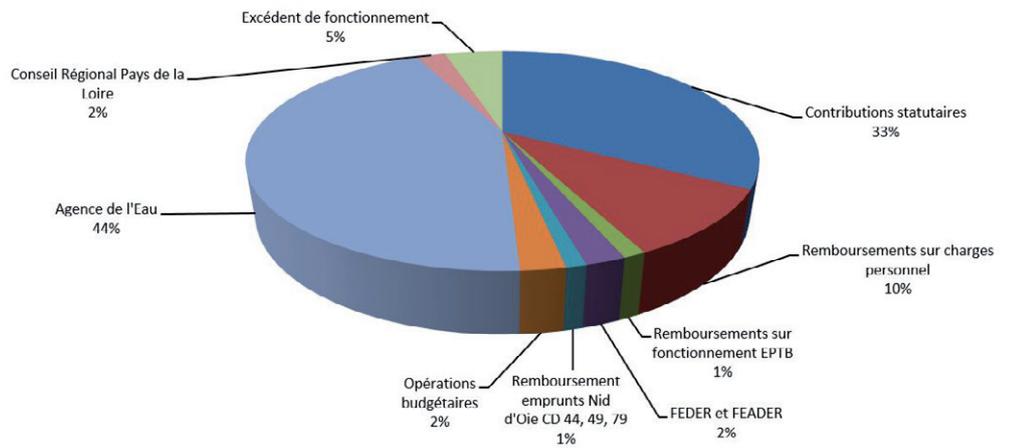
- Antoine Charrier, responsable de pôle et animateur du SAGE du Bassin de la Sèvre Nantaise (8)
- Mélanie Baillard, chargée de mission agricole (19)
- Joseph Bertrand, technicien de rivière (absent sur la photo)
- Yann Binaut, animateur de bassin versant Aval Sèvre / Maine (10)
- François Cailleaud, technicien de rivière (20)
- Julia Despois, animatrice de bassin versant Le Longeron (16)
- Line Fillonneau, animatrice de bassin versant Moine Sanguèze (15)
- Damien Gallard, technicien de rivière (14)
- Adrien Pajot-Wagner, chargé de mission inondations (2)
- Odile Pluchon, technicienne de rivière (17)
- Eddie Renou, technicien de rivière (21)
- Muriel Ribeyrolles, technicienne de rivière (7)

Arrivées

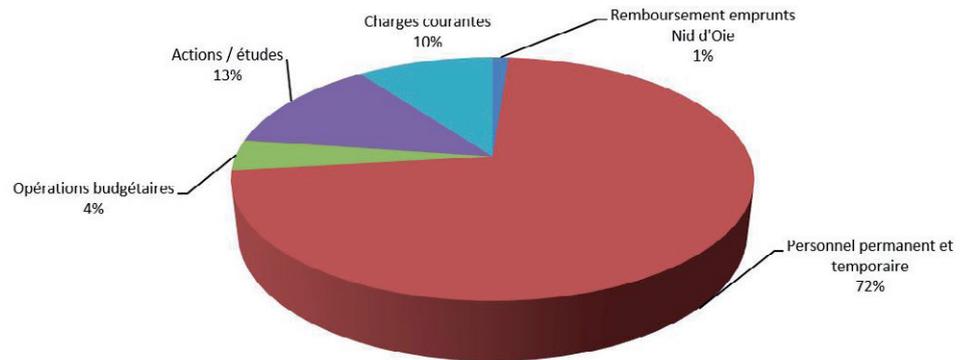
► Février 2016 :
- Mélanie Baillard, chargée de mission agricole en contrat
- Jonathan Guérin, chargé de mission "Pesticides" en remplacement de congé maternité
- Adrien Pajot-Wagner, chargé de mission inondations en contrat
► Mars 2016 :
- Colin Moreau, stagiaire en analyse territoriale et systèmes d'information
► Mai 2016 :
- Yann Binaut, animateur de bassin versant Aval Sèvre / Maine

Budget 2016

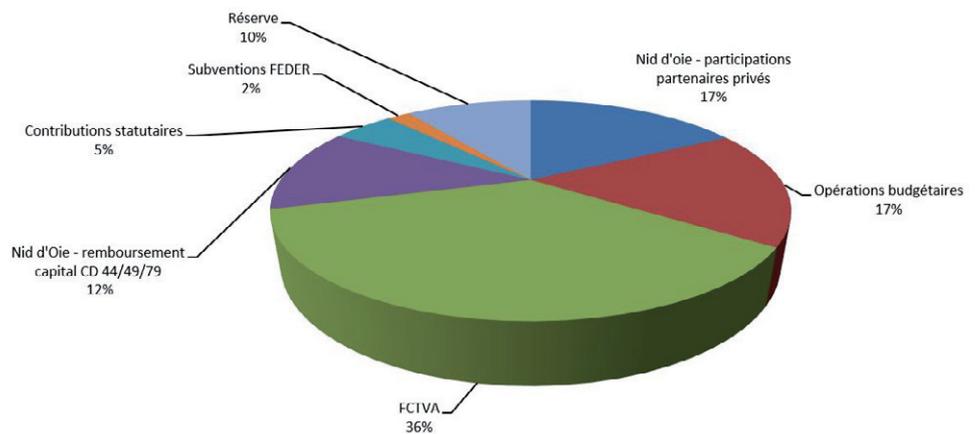
Recettes de fonctionnement
1 775 941 €



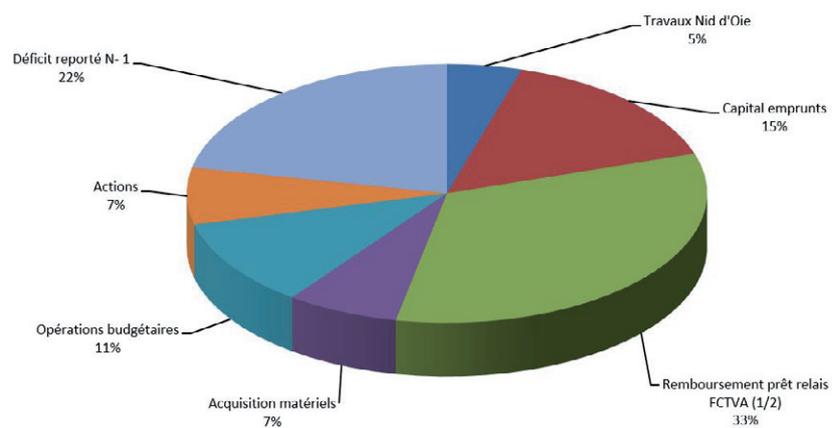
Dépenses de fonctionnement
1 557 622 €



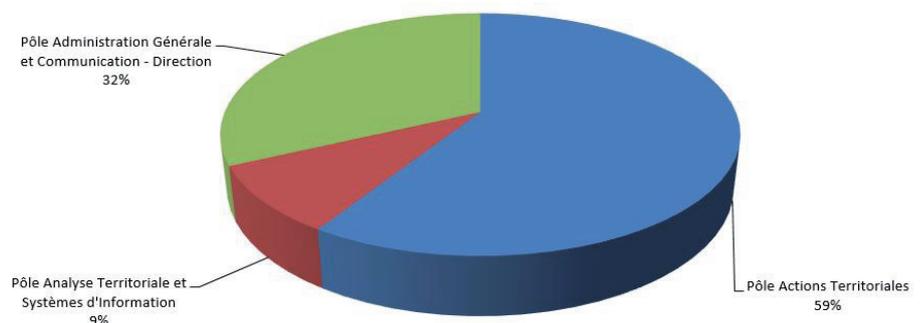
Recettes d'investissement
368 336 €



Dépenses d'investissement
295 591 €



Dépenses de personnel
1 121 208 €



L'exécution du budget 2016 se traduit par un montant total de dépenses de 1 853 213 €.



Les recettes de la section de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 775 941 € pour l'année 2016.

Les Départements ont contribué à hauteur de 469 343 €. Les syndicats de rivière, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) et le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau de la Région Ouest de Cholet (SIAEP ROC) ont participé à hauteur de 119 545 €.

En 2016, un partenariat a été défini afin de rassembler les compétences et les outils dans les domaines techniques, administratifs et de la communication liés aux milieux aquatiques

entre l'EPTB et les gestionnaires de cours d'eau à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Les coûts engendrés par la mise en place de la mutualisation de l'administratif (recrutements de personnel) sont compensés par les financements des syndicats de rivière, de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et de Valor3e, soit un montant de 130 276 €.

L'EPTB a pu assurer ses missions grâce aux partenaires financiers extérieurs. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne, premier partenaire financier extérieur de l'EPTB, a ainsi versé 776 844 € d'aides. La Région des Pays de la Loire a permis de financer des actions à hauteur de 41 684 €.



Les dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 557 622 € pour l'année 2016.

Les dépenses liées aux actions et études sont passées de 248 741 € en 2015 à 197 408 € en 2016. Le programme d'actions représente 13 % du budget avec notamment le lancement de l'action de suivi de la qualité de l'eau (53 112 €).

Les dépenses liées aux milieux aquatiques s'élèvent à 75 882 € avec principalement la

poursuite de l'étude du site de la Sagesse (26 426 €), des indicateurs biologiques 30 542 € et le lancement de la cartographie de pré-localisation des cours d'eau.

D'autres actions, comme la poursuite des prestations pédagogiques et l'étude GEMAPI ont également marqué l'année 2016.

72 % des dépenses sont consacrées au personnel.

Les charges courantes de l'établissement représentent 10 % du budget de fonctionnement (157 139 €).



Les dépenses et les recettes de la section d'investissement

Le règlement des dépenses liées au siège de l'EPTB au moulin de Nid d'Oie à Clisson s'est poursuivi en 2016 pour 13 709 €. Les échéances liées à l'emprunt de l'opération relative au siège de l'EPTB au moulin de Nid d'Oie s'élèvent à 45 475 €.

Les conseils départementaux de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres ont procédé au versement des échéances liées à cet emprunt.

L'investissement courant, pour un montant de 20 607 €, concerne l'acquisition d'un véhicule, de matériels et de mobilier. L'EPTB a sollicité les participations statutaires au titre de l'investissement auprès des départements et des syndicats membres à hauteur de 18 000 € pour l'exercice 2016.

Le FCTVA a été encaissé pour un montant de 133 442 €. La moitié du prêt relais FCTVA a donc été remboursée par anticipation pour un montant de 98 000 €.



Les dépenses de personnel

En 2016, les dépenses de personnel s'élèvent à 1 121 208 €. L'EPTB emploie 21 agents permanents et 2 agents contractuels.

L'EPTB a bénéficié des aides de l'Agence de l'eau, du Conseil régional des Pays de la Loire pour l'animation du SAGE, l'animation territoriale des quatre contrats territoriaux, l'animation agricole

du contrat territorial Longeron et la cellule de techniciens de rivière. Les structures adhérentes au partenariat relatif à la mutualisation de l'administratif et de la communication participent également au financement des postes.

Ces ressources, d'un montant de 689 317 €, couvrent 61 % des charges de personnel.



La Sèvre Nantaise à Mortagné-sur-Sèvre (85) © EL



Les collectivités
membres de l'EPTB :



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE
Moulin de Nid d'Oie - 10bis route de Nid d'Oie- CS 49405 - 44194 CLISSON CEDEX
Tél : 02 51 80 09 51 - Fax : 02 51 80 50 11 - Mail : eptb@sevre-nantaise.com

www.sevre-nantaise.com